



ANALYSE DU BUDGET PREVISIONNEL 2015

Le budget prévisionnel 2015 connaît une très nette baisse due pour l'essentiel à la disparition des salaires des 138 cadres désormais affectés auprès des autorités académiques.

Si on enlève les subventions du MEN pour les salaires des fonctionnaires détachés pour 2014 et 2015 nous constatons une baisse globale du budget 2015 de 1,34%.

Certaines lignes de ce budget prévisionnel nous interrogent.

Sur les Partenariats

Une diminution de 10,55% est à nouveau envisagée, cela nous inquiète car nous avons déjà connu une baisse en 2014.

Quelles sont les modifications de ces partenariats ?

A propos des Subventions

- Ministère de l'Education Nationale

La subvention de fonctionnement du MEN à l'UNSS reste la même qu'en 2014. Nous actons positivement ce maintien qui est dans la continuité de l'attention portée au sport scolaire par le gouvernement.

La subvention du MEN pour le salaire des cadres signifie que l'affectation des Directeurs régionaux auprès des autorités académiques n'est pas actée. Certes le Conseil d'Etat n'a toujours pas statué sur la modification des statuts de l'UNSS, cela nous paraît donc prudent.

Nous continuons également à porter la revendication que tous les cadres puissent à terme être réintégrés, y compris les DNA.

- Ministère des Sports

Si au total le Ministère des sports apporte une subvention légèrement supérieure à 2014 (1,2%), le fléchage de 6,7% de la subvention sur la formation anti dopage, qui est certes importante nous ne le nions pas, nous paraît très élevé. Nous aurions préféré une subvention sans condition tant les axes de développement que nous avons à travailler sont nombreux.

- autres sources

Nous actons positivement le maintien de l'engagement à la même hauteur des aides apportées par les collectivités territoriales, surtout dans le contexte budgétaire annoncé mais comme je l'ai déjà dit, en a-t-on réellement l'assurance ?

Dans la partie Dépenses

- Salaires

La diminution de la ligne budgétaire est vertigineuse mais nous savons qu'elle est due au changement de position administrative des DSRA, DSD et DSDA. Néanmoins ce serait l'occasion de distinguer les salaires,

les indemnités et primes des cadres UNSS, et de la même façon ceux des salarié.es de droit privé. La transparence ne nuit jamais, bien au contraire. Cela nous permettrait peut-être de mesurer le coût annuel d'un poste de secrétariat et d'envisager la possibilité ou non de recruter des secrétaires dans les services déconcentrés là où ils manquent. En effet nombre de directeurs de service nous font part de cette demande, il conviendrait a minima d'en discuter au sein du CA et de l'AG si de nouveaux choix peuvent être faits.

- **Fonctionnement**

Nous notons la volonté de favoriser le fonctionnement des services déconcentrés avec une augmentation de 2,8% depuis 2013, quand le fonctionnement général et la direction nationale font des efforts (-5,9% depuis 2013).

Pour autant dans le fonctionnement général nous nous étonnons du coût de la sous-traitance, de la maintenance et du parc informatique qui reste très élevé et augmente encore de 6,25%.

Les services bancaires augmentent encore de près de 4% (soit + 39% depuis 2013).

Nous souhaitons avoir des éclaircissements sur cette question.

- **Animation sportive et compétitions**

Nous aimerions, comme cela a été le cas pour la présentation de l'exercice 2014, connaître la dotation de la Direction Nationale sur ce chapitre ainsi que le montant consacré aux compétitions départementales et régionales, comme nous l'avons demandé pour l'exercice précédent.

A propos des compétitions internationales, la ligne budgétaire prévoit à nouveau une augmentation (6,8% pour 2015).

Nous le répétons à nouveau, le SNEP-FSU n'est pas opposé aux évènements de dimension internationale. Mais la part de celle-ci ne cesse d'augmenter depuis 2013 (elle avait déjà plus que doublé entre 2012 et 2013). Nous tenons à préciser que le montant prévu pour ces éléments de dimension internationale est de 500 000 € quand dans le même temps les contrats de 806 LP apportent 792 000 € et qu'un geste fort pour soulager financièrement ces AS n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour.

- **Formation**

Ce chapitre augmente de 13,5% (hors subvention fléchée anti dopage). Nous le rappelons à nouveau, la formation est essentielle à nos yeux. Néanmoins on constate à nouveau une baisse de la part consacrée à la formation des jeunes officiels (toujours hors subvention anti dopage ; elle était de 84,2% en 2013, de 74% en 2014 pour n'être plus qu'à 70,7% en 2015). Nous alertons à nouveau le CA sur ce fait d'autant que la formation des JO s'est élargie à d'autres secteurs : reporter, dirigeant, secouriste etc...